

**DELIBERATION N°2024/07/04 – 03**

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 04 juillet 2024, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan Enoch, Vice-président Recherche,

**Vu le Code de l'éducation**, notamment son article L.712-6-1-II,

**Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université**,

**Vu le compte-rendu du conseil du Laboratoire de Chimie Bactérienne du 16 mai 2024**,

**DECIDE**

**Renouvellement de l'unité mixte de recherche**  
**Laboratoire de Chimie Bactérienne**  
**(UMR 7283 – LCB)**

La Commission de la Recherche approuve le renouvellement de l'unité mixte de de recherche et la nomination de sa direction :

- UMR 7283
- Intitulé : Laboratoire de Chimie Bactérienne (LCB)
- Directeur : MIGNOT Tâm, DR, CNRS
- Directeur adjoint : MAGALON Axel, DR, CNRS
- Tutelle (s) principale (s) : AMU, CNRS

à compter du 16 mai 2024 jusqu'au 31 décembre 2028

Fait à Marseille, le 04 juillet 2024



Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université